



HAL
open science

Autant chercher une aiguille dans une botte de foin ” : métaphore, paradoxe et argumentation

Catherine Camugli Gallardo

► **To cite this version:**

Catherine Camugli Gallardo. Autant chercher une aiguille dans une botte de foin ” : métaphore, paradoxe et argumentation. Marc Bonhomme, Anne-Marie Paillet, Philippe Wahl (eds.). Métaphore et argumentation, Academia, coll. Au cœur des textes, 2017. ⟨halshs-01683691⟩

HAL Id: halshs-01683691

<https://shs.hal.science/halshs-01683691v1>

Submitted on 27 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Autant chercher une aiguille dans une botte de foin : métaphore, paradoxe et argumentation

paru in Marc Bonhomme, Anne-Marie Paillet, Philippe Wahl (eds.). 2017. « Métaphore et argumentation », Louvain-La-Neuve : Academia, coll. Au cœur des textes : 187-204.

Version antérieure à la mise en page éditoriale

Lors d'un travail de comparaison systématique italien-français des expressions figées (EF) à verbe transitif du *Lexique-Grammaire* et de la recherche d'occurrences en contexte pour mieux saisir les acceptions dans les deux langues (tels que décrits dans Camugli Gallardo 2010), une observation s'était imposée : alors que les expressions de la table la plus complexe C1P2 (développée plus bas en 1.1) sont rares dans des textes littéraires, un sous-groupe d'expressions de cette même table, qui reprend le topos du « monde renversé » (Curtius 1991 : 170-76)¹, revêt une présence confortable dans les textes journalistiques français. C'est à partir de ces EF en français et dans ce type de discours que sera abordé le questionnement de cette contribution : quelle est la part des EF/métaphores dans l'argumentation, si argumentation il y a, puisque la presse est plus généralement composée de textes informatifs ou explicatifs (Adam 2001) ?

Le corpus d'observation a été élaboré à partir de la base de données *Europresse* avec des fouilles sur deux ans et des incursions au-delà. Il comporte 95 textes et plus de 63 000 mots : sans être exhaustif, il permet d'avancer plusieurs propositions. Pour des raisons d'espace, seuls quelques exemples représentatifs d'un comportement plus général sont présentés ici. Les EF apparaissent quel que soit le statut du journal : hebdomadaire (*Express, Courrier International*) ou quotidien, journal régional (*Ouest France, Nice Matin, etc.*) ou national (*Le Monde, Le Figaro*), dépêche d'agence de presse (AFP). Elles parcourent également tous les types d'articles : la une, l'éditorial, opinions, articles « informatifs ».

Nous posons volontairement un cadre restreint de l'argumentation limitée à l'articulation des enchaînements argumentatifs dans le discours, à l'acte d'argumenter. Pour cette étude empirique, les paramètres sont les suivants :

– Un événement ou une mesure (politique, économique, technique ou scientifique) A sont portés naturellement par l'aval de leur(s) auteur(s) ; c'est le Propos.

– X (discours citant / le journaliste ; discours cité (Maingueneau 2005 : 37-43) de tel ou tel acteur) s'oppose à A, par une Contre-proposition A'.

Pour que A' soit prise en considération dans un schéma argumentatif, il faut que la conclusion C (qui peut correspondre à A') soit étayée, accréditée par des « assertions de passage » B, inférences, preuves ou arguments (Charaudeau 1992 : 787-88, Charaudeau & Maingueneau 2002 : 65). Si C est proféré sans B, il ne constitue que l'expression d'un point de vue oppositif et n'entre pas dans un schème argumentatif.

Le texte journalistique est par nature monolocutif et comme il se veut informatif, il se doit de présenter plusieurs points de vue, au sens commun du terme. C'est par ce jeu des « voix » que se tisse l'argumentation. Il doit également négocier avec le lecteur captif pour l'entraîner vers C. Quelques précautions liminaires : la matière d'un journal fait l'objet d'une *sélection*, trace des options éditoriales et/ou de la subjectivité du journaliste (Koren 2004, Kerbrat-Orecchioni 1980 : 135-139). Elle construit déjà *de facto* un point de vue. D'autre

¹ Il s'agit d'une dizaine d'expressions. On en trouvera la liste complète dans Camugli Gallardo (2007).

Sur le plan référentiel toujours, l'EF II oppose deux réalités physiques : le métal qui tranche ou perce le solide, et le liquide qui n'offre aucune prise au solide puisque l'eau reprend d'elle-même sa forme. L'expression vaut pour 'inefficace'⁵ :

(II) N₀ V_{donner} N₁C_[+solide] des coups d'épée Prep_{dans} N₂C_[-solide/+liquide] l'eau

La Prep. de l'EF III connaît une variation formelle qui va de pair avec un glissement sémantique. Les bœufs tirant une charrue sont fixés *devant* elle : l'expression vaut alors pour une attitude insensée au regard d'un savoir-faire agricole. Elle conserve encore cette acception, mais la préférence actuelle pour la Prep. *avant* (liée à une évolution vers une réalité citadine ?) attribuée à l'EF une acception temporelle, l'idée d'une rapidité intempestive, un peu comme dans « vendre la peau de l'ours *avant* de l'avoir tué »⁶.

Un emplâtre est une médication pour l'humain et l'animal ; l'EF IV le rapproche d'un inanimé (*une jambe de bois*). L'initiative est par là inadaptée :

(IV) N₀ V_{mettre} N₁C_[+animée] un cautère/cataplasme/emplâtre Prep_{sur} N₂C_[-animé] une jambe de bois⁷
[médication à destination]

Les quatre expressions ont en commun une invraisemblance référentielle : l'énoncé littéral transcrit un acte inapproprié au regard des lois qui régissent l'univers ou de savoir-faire procéduraux. On est dans le domaine du *pragmatique*, de valeurs fondées sur l'expérience pratique. La structure syntaxique étendue (deux compléments après verbe transitif) donne à voir un petit « scénario » ; celui-ci au niveau discursif substitue (*méta*) un énoncé libre sémantiquement équivalent : ces expressions figées sont également métaphoriques, des métaphores lexicalement complexes. Elles appartiennent à un vieux fonds : au regard de la théorie de la pertinence, plus une métaphore est connue, plus elle est forte (Moeschler 1996 : 82-83). C'est dans leur assise concrète, vérifiable empiriquement, que ces EF puisent leur principe d'autorité : on les dit porteuses d'une *doxa*, comme les proverbes, dans la double acception de connaissances partagées et d'opinion commune.

1.3. Métaphore, et encore ?

Dans les paraphrases sémantiques de 1.2, la préfixation négative en *in-* est omniprésente :

- (I) = 'difficile' voire 'impossible' (mais non nécessairement)
- (II) = 'inefficace'
- (III) = (*devant*) 'inepte' ; (*avant*) 'intempestif'
- (IV) = inadapté

Mortara Garavelli (1988 : 243) ne note-t-elle pas que l'opposition de deux inconciliables crée une structure du *mai*/'jamais' ? Une *négation* absolue, en somme. Comment étiqueter la

⁵ « Un acte inutile, sans effet » (Rey et Chantreau 1979 : 377). L'expression est citée sous sa forme nominale. Les emplois du corpus suggèrent que le verbe *donner* n'est qu'un verbe support ; mais cela serait une autre étude. On relève également des variations sur le verbe : *lancer* un coup d'épée dans l'eau.

⁶ C'est d'ailleurs la seule acception enregistrée par Rey et Chantreau (1979 : 176) : « Commencer par ce qui devrait être fait après » ou simplement « aller trop vite en besogne ».

⁷ Comme II, l'expression apparaît souvent sous une forme nominale : *un cautère sur une jambe de bois*.

contradiction référentielle des deux termes C_1 et C_2 (dans le cas III, c'est V *versus* Prep_{avant}) ? Si, du fait du figement, on accorde aux deux syntagmes « VN1 » d'une part, et « Prep N2 » de l'autre, le statut de deux blocs sémantiques, on peut dire que par l'effet de leur association, les EF en question construisent – par-delà leur structure métaphorique – un paradoxe syntaxique, figure où la contradiction est pleinement assumée. Nous retiendrons le signifié axiologiquement orienté (négation forte) des EF, leur caractère paradoxal, leur appartenance à un vieux fonds et leur valeur doxale. Sous cette focale, les traits des EF ne sont pas argumentatifs en soi, mais *potentiellement* argumentatifs.

Toutes les EF du corpus ne s'inscrivent pas dans un schéma argumentatif tel que présenté en introduction. Elles peuvent n'être là que pour leur apport hyperbolique, comme en (1a) dans une polémique contre la gestion indicielle des « paniers » en bourse ou en (1b) lorsqu'il s'agit du travail patient pour reconstituer le squelette d'un des plus vieux hominidés. La construction paradoxale de l'EF apporte une surenchère sémantique :

(1a) Pour ceux décidés à **chercher l'aiguille dans la botte de foin** (*La Tribune*, 25/07/2016).

(1b) [...] d'essayer de retrouver le reste du squelette. Bref de retrouver **une aiguille dans une meule de foin** (*La Croix*, 08/09/2015).

Les EF qui seront considérées désormais relèvent d'un cadre argumentatif. Observons tout d'abord leurs positionnements privilégiés dans le texte.

2. Configurations textuelles

Sans exclure des positions médianes sur lesquelles nous reviendrons (§ 3), l'EF privilégie deux places dans le texte : à l'initiale (dans le titre ou le tout début de l'article) ou en fin de texte.

2.1. Position(s) initiale(s)

2.1.1. En titre sans reprise dans le texte

Par sa possible réduction nominale (note 5), l'EF II a la faveur des titres – *cf.* aussi (4-6), y compris d'articles non argumentatifs, mais elle n'en est pas exclusive (*cf. infra* 7) :

(2) La nouvelle politique de la BCE, **un coup d'épée dans l'eau ?** (*Le Monde*, 05/03/2015)

(3) Optimisation fiscale : les sanctions contre Fiat et Starbucks, **un coup d'épée dans l'eau ?** (*La Tribune*, 21/10/2015)

Les titres sont construits de façon binaire : le thème A, le topique en tout début, séparé par une virgule de l'EF qui lui est juxtaposée, suggérant une relation d'équivalence (pour d'autres assertions équatives, *cf. infra* 3.1). Or les deux éléments s'opposent : des activités dynamiques (*politique* (2), *optimisation* (3)) et prospectives (*nouvelle* (2), *sanctions* (3)) sont axiologiquement inversées en un échec reconnu, l'EF II. Au niveau de l'énoncé, il y a « paradoxe antonymique » (Landheer 1966) : une mesure est « à la fois + et non + », l'indication évaluative du premier membre étant démentie par le second.

La construction est doublement originale : a) à l'intérieur de la macrostructure du paradoxe s'insère ou s'enchâsse un autre paradoxe au niveau microstructurel ; la force perlocutoire en est amplifiée ; b) « Dans l'interprétation de ces énoncés paradoxaux, c'est le

premier terme [...] qui est doté de valeurs institutionnalisées, tandis que c'est le *deuxième terme* [...] qui est le point d'aboutissement corrigeant en quelque sorte le premier » (Landheer 1966 : 98-99), le paradoxe invitait à dépasser un parti pris reçu. Or ici ce dépassement se fait vers ... un élément doxal. L'EF est polémique.

L'interrogative totale (*cf. infra* 3.2), souvent présente dans les titres, ne correspond pas à une véritable recherche d'information ; elle est orientée vers une conclusion (Anscombe & Ducrot 1983 : 116-17) et dans le jeu d'écriture journalistique, A est le fait des acteurs des mesures, l'EF transcrit un point de vue divergent et possible A'. En termes de polyphonie, le paradoxe a l'avantage de concentrer deux points de vue antithétiques en un seul énoncé.

La métaphore à la base de ces titres est-elle argumentative ? Une partie de la réponse vient du texte : toute l'articulation de ce qui suit (2) explicite l'inefficacité des nouvelles mesures et le dernier paragraphe écarte toute rédemption : « il ne faut donc pas attendre de miracle de la BCE ». Dans ce cas, l'EF condense la contre-proposition A'/C dont l'explicitation (B) est l'objet du texte. En (3), au fait A (la sanction fiscale contre Fiat et Starbucks) s'opposent plusieurs voix A', exposées de façon successive. Le titre ne reporte que C (*absurdité totale*) de l'une des voix. La construction du texte varie, mais l'EF-titre porte toujours A'.

Qu'apporte le procédé du paradoxe ? De façon générale (Bonhomme 1998 : 81), il déclenche un effet de surprise, crée une tension dans la communication (le lecteur est intrigué) et entraîne des calculs (le lecteur suit l'argumentation/explicitation). La fonction phatique de contact (Bonhomme 2005 : 196) est évidente et l'effet radical du paradoxe s'exerce pleinement dans cette position initiale. C'est tout le texte qui se présente d'emblée comme potentiellement subversif ou provocateur. Le lecteur s'attend à ce que la contradiction soit résolue par une argumentation qui suivra. Mais en termes d'argumentation stricte, le procédé n'est qu'une argumentation par séduction (Bonhomme 1998 : 89).

2.1.2. Jeux entre titre et début de l'article

Un cas assez fréquent : un texte informatif avec une EF dans le titre, reformule celle-ci dans le début de l'écrit :

(4a) [Titre] Pesticides en Gironde : le nouvel arrêté est **un coup d'épée dans l'eau**.

(4b) Le nouvel arrêté que s'apprête à prendre la préfecture ne bouleversera pas les pratiques agricoles. Une consultation publique est ouverte (*Sud Ouest*, 18 /03/ 2016).

(5a) [Titre] Grandes manœuvres autour des canaux de Suez et de Panama : **un coup d'épée dans l'eau ?**

(5b) Les grands travaux d'amélioration des canaux de Panama et de Suez, ainsi que l'ouverture d'une nouvelle voie au Nicaragua, pourraient ne pas avoir d'impact majeur sur le transport maritime mondial dont le centre de gravité s'est déplacé vers l'Asie (AFP, 05 /09/ 2014).

En (4), *un nouvel arrêté* A déclenche un doute A', dit dans le titre par l'EF et explicité dans le texte par quatre voix d'experts différents qui sont autant d'arguments B. Dans le texte correspondant à (5), le journaliste alterne les voix de A' et construit de façon fictive leur interaction à la fois par l'ordre des interventions et par le choix des verbes de paroles introducteurs. A' prend le statut de C dans la conclusion du texte (5c) :

(5c) L'élargissement du canal de Panama ne devrait donc pas occasionner de nouveaux échanges, conclut M. Frew, pour qui le commerce mondial est bien plus affecté par les facteurs macroéconomiques.

Le parallélisme titre-début de texte est rendu manifeste par la reprise du syntagme Sujet ; le lecteur rapproche ainsi naturellement les deux énoncés. En (4a) l'équivalence est assertée par un indicatif présent dont la valeur péremptoire est reprise en (4b) par le futur ; l'interrogative de (5a) et le conditionnel épistémique de (5b) imposent une même lecture polyphonique ; en (4b) comme en (5b), la négation (*ne bouleversera pas, ne pas avoir*) rend compte de l'orientation de l'EF. On remarquera que l'ordre entre titre et texte ne va pas du contextuel au doxal, ce qui serait le schéma d'une définition, mais du global (EF) au particulier. La position initiale de l'EF est à considérer, comme précédemment, pour son effet perlocutoire, tandis que la reformulation (4b et 5b) adhère de plus près à la situation contextuelle.

Jean-Marie Klinkenberg (2000 : 64) accorde à la redondance « un effet multiplicateur de pertinence⁸ : dans un énoncé redondant, on abaisse le coût sémiotique de l'échange tout en maximisant son profit » ; c'est l'efficacité de la communication qui est visée ici. Christian Plantin (1996 : 57) nomme ce procédé « quasi paraphrase argumentative ». C'est encore une fois un effet perlocutoire qui prévaut.

2.1.3. Avec reprise de l'EF en finale de texte

L'EF du titre peut être reprise en conclusion de texte. En (6), la décision de tests préalables (A) et non l'application immédiate des logos nutritionnels (A'), est déterminée par la Ministre de la santé pressée par les industriels. L'article retrace, de façon quantitativement équitable, l'historique de A et les arguments de A' (délais, inefficacité des tests, absence d'engagements formels des industriels) :

(6a) [Titre] Pourquoi les tests sur l'étiquetage nutritionnel pourraient être un coup d'épée dans l'eau.

(6b) [Dernier §] Le risque ? Que cette expérimentation soit un coup d'épée dans l'eau... « On retarde la mise en place. Mais nous n'avons aucune assurance sur le fait que les industriels mettent ensuite en place un étiquetage. Nous n'avons pas d'engagement formel de leur part qu'ils accepteront les résultats de cette étude », déplore le professeur (*L'Usine Nouvelle*, 11 /05/ 2016).

Par la conjonction causale initiale *pourquoi* (6a), l'écrit se donne comme explicatif et le conditionnel annonce des hypothèses. Il pose d'emblée A'. (6b) est porté par le discours citant, conforté par une parole d'expert (*déplore le professeur*) ; nous sommes au niveau pragmatique (*le risque*). C est dite par l'EF, amenée par un subjonctif prospectif, et le discours cité qui suit, l'explicite. De statut d'A', l'EF passe à celui de C.

Les exemples de telles reprises sont nombreux, offrant un jeu analogue sur les temps verbaux. Avec l'EF III, par exemple :

(7) [Titre] Fiche de paie simplifiée : le gouvernement a-t-il mis la charrue avant les bœufs ?

[Conclusion] Le gouvernement aurait-il mis la charrue avant les bœufs ? (*L'Entreprise*, 03 /12/ 2014).

En associant au niveau textuel les deux positions initiale et conclusive, l'EF répète (procédé persuasif et non moyen argumentatif véritable) le point de vue qui prévaut, sur lequel le texte se boucle et se ferme.

⁸ « On entend en effet par tendance à la pertinence le fait que les partenaires visent tous à optimiser l'efficacité de la manière dont ils traitent l'information au cours de l'échange » (Klinkenberg 2000 : 63).

2.2. Position initiale relative

De façon générale, l'EF par son caractère générique est exclue des fonctions A (propos) et B (preuves). La métaphore appuie, on l'a vu, la conclusion C ou très fréquemment A' comme assertion oppositive.

Un rôle fréquent est celui d'exprimer un point de vue divergent A' qui est ensuite explicité (B). En (8), à la généralisation de la carte bancaire (A) s'oppose un avertissement sous la forme de l'EF au déontique (*il faut*) et modalisée (*sans doute*). La suite du texte expose l'argumentaire annoncé (B) :

(8a) [Titre] Il faut développer les alternatives au chèque

(8b) [§ 1] Alors que se tiennent les Assises des moyens de paiement et que le gouvernement annonce sa volonté de généraliser le paiement par carte bancaire au premier euro, il faut sans doute éviter de mettre la charrue avant les bœufs. En effet, le chèque est dans nos mentalités et on ne peut le faire disparaître sans accompagner les PME dans une véritable révolution numérique. D'autre part, le développement des nouveaux moyens de paiements doit se faire dans l'intérêt de tous les acteurs. Enfin, rien ne se fera sans que les entreprises soient réellement associées à cette révolution qui les concerne, quelle que soit leur taille, ni la garantie d'un vrai débat sur les coûts [...] (*La Tribune*, 03 /06/ 2015, « Opinions »).

Dans cette construction récurrente : « A *versus* A' – B1, B2, etc. »⁹, la métaphore précède l'explicitation et son rôle perlocutoire dans l'argumentation est assez proche de celui qu'elle assume dans les titres : on accroche le lecteur par une formule forte pour le disposer à suivre un long exposé (ces textes sont souvent d'un millier de mots).

2.3. Position finale, conclusive

L'EF y est davantage présente dans des articles informatifs/narratifs qui n'entrent pas dans notre analyse¹⁰. Dans un cadre argumentatif, l'EF apparaît en conclusion d'articles explicatifs sur des sujets techniques. Ainsi, à propos de la fraude à l'assurance (faits A), la solution A' serait la compilation systématique de données ayant trait aux duperies, la difficulté étant la masse importante de celles-ci. Les réalisations de la compagnie Aviva constituent les preuves B. Le texte se termine par C en discours cité :

(10) « Donc [1] si nous **cherchons** toujours **l'aiguille dans une meule de foin**, [2] la taille de la **meule** s'est considérablement réduite », métaphorise Xavier Munoz. Prochaine étape : l'industrialisation du process (*L'Argus de l'assurance*, 04 /09/ 2015).

L'EF est déconstruite et partiellement inversée : sur fond de difficulté doxale [1], le possible pragmatique croît [2] ; l'énonciateur est conscient de l'écart, comme le marque le verbe

⁹ Toujours pour l'EF III, voir aussi *Le Quotidien du Médecin* (26 /11/ 2015) à propos de l'engouement exponentiel pour la TF (Transplantation Fécale) ou *La Tribune* (16 /04/ 2015) au sujet de la reprise économique ou de la consommation.

¹⁰ Par exemple, la difficulté de se procurer des bottes de foin pour le Tour de France donne lieu aux jeux de mots [1] et [3], motivés par la situation référentielle [2] :

(9) [1] « Tout un foin [2] [...] trouver l'exploitant qui détient encore de vieilles machines pour compacter la paille, chercher la coopérative agricole qui dispose d'un stock au bon gabarit, conserver les précieuses balles d'une année à l'autre, ou encore emprunter les ballots à un département voisin ». [3] Autant **chercher une aiguille dans une botte de foin** (AFP, 06 /07/ 2016).

métaphorise. Cet emploi est intéressant à la fois pour les variations sur la forme de l'EF, sa position finale dans le texte et sa relation à l'isotopie. En (10), la déconstruction de l'EF la remotive ; on a un jeu subtil entre la doxa de l'EF qui appuie de son autorité le propos du locuteur et la subversion formelle de cette même EF qui se veut réponse spécifique à la situation dont on parle. On a bien ici la « pensée ingénieuse » de la *pointe*¹¹ (Molinié 1992 : 273 ; Gardes-Tamine 1996 : 33). Sans être absolue, cette figure est fréquente dans le corpus, à cette place et après ce type d'articles. Ces jeux quelque peu formels et techniques nous écartent-ils de l'argumentation ? À notre sens non, car sous son aspect plaisant, la valeur polémique que l'on accorde au *conchetto* (Bianco 1999 : 278) n'est pas exclue : en (10) comme dans les autres textes, A' s'affirme en conclusion C.

Dans les deux positions clefs car visibles d'un texte, l'EF condense un élément fort de l'argumentation (A' ou C), mais les tonalités illocutoires des contextes ont une incidence sur le rôle de l'EF. La même métaphore prête ses potentialités différentes aux deux configurations particulières : effet perlocutoire et incisif de l'EF (souvent insérée dans une équation paradoxale) en début de texte, sourire du « scénario » amusant en fin d'un texte explicatif. Le contexte détermine ainsi le rôle de l'EF/métaphore. La proposition de canevas scripturaux liés à des registres discursifs différents (Bonhomme 2015) trouve ici une autre illustration.

3. Cotextes fréquents

Quels sont les cotextes privilégiés ? Nous apportent-ils de nouvelles informations sur le rôle argumentatif de l'EF ? D'une observation empirique de la syntaxe, il ressort peu de relations causales explicites qui, de toute façon, gravitent autour de A' : « A' EF car W » :

(11) Après les 70 suicidés en 1996, le gouvernement a multiplié le nombre de psychologues de l'administration et des points relais en province ont été créés. **Un emplâtre sur une jambe de bois** car les flics ne se dévoilent pas (*Corse-Matin*, 09/10/2015).

Et les connecteurs sont davantage de consécution que causals. Deux patrons récurrents (3.1 et 3.2) émergent.

3.1. Analogie A = EF

Le cotexte établit une équivalence « mesure/réalité A = EF » (et non mesure/réalité A => EF). La cohérence isotopique est maintenue par le fait que les réalités A du corpus relèvent de *praxis* (techniques, technologiques, médicales, etc.) et que le dénoté de l'EF est lui-même pragmatique (cf. 1.2).

« L'analogie transcende les indicateurs » (Plantin 2011 : 115 ; voir aussi Dubois *et alii* 1970 : 114-116), que l'on se réfère aux juxtapositions par virgule (2, 3), par deux points (5a) dans les titres ou à un simple point entre deux énoncés (11). Ce peut être *autant* (*infra*, 13) pour un rapport de proportionnalité quantitative. Dans la majorité des cas, l'homologie est traduite par la copule (4a, 6a et 6b et *infra* 12, 15). Très souvent l'indicatif présent, gnomique, donne un côté péremptoire à la relation. Ainsi dans la consécution (12) : Majeure (implicite) « pour instruire un procès, il faut des *preuves* » – Mineure [1] « il n'y a que des *indices* », la conclusion [2] « impossibilité d'instruire correctement » est dite par une équivalence (*c'est*) avec l'EF, revisitée (*qui n'existe pas*) pour en majorer la force :

¹¹ Cette piste m'a été suggérée par Anne-Marie Paillet que je remercie.

(12) [1] Dans ce dossier tronqué, il n'y a que des indices. [2] Trouver des preuves, c'est **chercher** l'**aiguille** qui n'existe pas **dans** la **meule de foin** (*Le Parisien*, 01 /07/ 2016).

Que crée cette construction ? Une définition, qui qualifie et catégorise : l'EF étant négative, le premier terme de l'équivalence est pesé de façon dépréciative. Elle est ici manipulée car l'élément définitionnel est une EF, l'énoncé métaphorique proposant une généralisation de type inductif. L'analogie recatégorise.

« L'analogie est une invitation à voir/aborder le Problème à travers la Ressource » (Plantin 2011 : 121). Comment la Ressource (ici l'EF) est-elle exploitée dans le texte ? Deux types de relations se dégagent nettement. Lorsque l'EF est prêtée à un énonciateur identifié dont les propos sont **rapportés** en discours cité, le lien se fait par anaphores lexicales avec les termes dégagés lors des paraphrases (*infra*, 1.2.) comme si l'EF constituait l'aboutissement d'un cheminement intellectuel, d'une recherche du mot juste :

(13) « Le problème est que cette résurgence d'eau provient des quartz du plateau de Segonzac et traverse tout le Vieux Cognac. Difficile de dire où peuvent se situer les fuites ». Autant **chercher**, en effet, **une aiguille dans une botte de foin** (*Sud-Ouest*, 25 /07/ 2016)¹².

Dans les textes informatifs/explicatifs, des formulations possèdent les mêmes traits sémiques que l'EF. Pour ne donner qu'un exemple, le texte correspondant au titre (2) explicite *l'inefficacité* des nouvelles mesures : « Mais les effets [...] seront en réalité *limités*. [...] Il faut d'ailleurs *relativiser* [...]. Deuxièmement [...] *modeste*. Troisièmement [...] *limité* [...] ». Si tous les éléments du signifiant des EF I, II et IV contribuent au dénoté de façon indissociable, comme un bloc sémique unique, pour l'EF III, sans exclure le même comportement (*cf.* 8), c'est davantage la Prép. *avant* temporelle – donc un seul des composants lexico-morphologiques – qui sert de pivot au transfert. Elle est reprise par des articulateurs temporels *aujourd'hui* et *reporter* en (16), *depuis 5 ans, il y a un an, attendre* en (17), etc. Malgré un moule syntaxique commun et une hérédité partagée, la simple variation locative^{devant}-temporelle^{avant} de la Prep. modifie l'articulation sémantico-référentielle avec le contexte¹³.

Quelle est la fonction de l'analogie dans l'argumentation ? Elle « donne à penser mais elle ne prouve rien » (Plantin 2011 : 120). Sa valeur épistémique est assez faible. La construction binaire oppose deux points de vue sur une même réalité. Pour reprendre la distinction d'Oswald Ducrot (1984), A est le dit₂ montré, l'EF est le dit₁ asserté. Quelquefois des marqueurs explicites de points de vue signalent l'origine du dit₁, souvent A' (*pour X, selon Y, etc.*), mais ils ne sont pas toujours présents, l'énonciateur pouvant rester flou, notamment dans les titres. La construction correspond à un « raisonnement par autorité » tel que décrit par Ducrot (1984 : 158-167). La définition « produit un effet d'évidence et de savoir pour le sujet qui argumente » (Charaudeau 1992 : 821). Et quand on qualifie d'absurde ou d'impossible comme ici, on rejette. L'*autorité* portée par la valeur doxale de l'EF est souvent renforcée par le fait que l'assertion émane d'un expert légitimant (*infra*, 5c, 6b et 10).

Une autre façon d'insérer une voix discordante A' est l'interrogative. On l'a vu dans des titres (*cf. supra* 2, 3, 5, 7). Elle est présente aussi au cœur du texte et de l'argumentation. En (14), *ou* coordonne deux appréciations disjonctives de A : la première consensuelle, la seconde dysphorique qui revêt la forme de l'EF. C'est elle qui deviendra A'. La question

¹² Autre exemple où l'EF précède : « C'est comme **trouver une aiguille dans une botte de foin**, mais avec l'électronique ça va vite ! [...] La difficulté aujourd'hui, c'est le temps, il y a des nuages très bas et ça rend la visibilité difficile » (*Libération*, 21 /09/ 2006).

¹³ Il serait intéressant d'observer le comportement des autres EF mentionnées dans la note 1.

appuie les contre-arguments B (*Et d'autant plus*), les priorités actuelles ne concernant pas le droit commun :

(14) [...] Dans la foulée, Christiane Taubira avait également annoncé la création, d'ici à la fin du quinquennat, de 1500 emplois.

Effort significatif ou **cataplasme sur jambe de bois** ? « On a un tel retard que ce n'est pas avec ce genre de mesures qu'on va pouvoir le combler », répond Céline Parisot, secrétaire nationale de l'Union syndicale des magistrats. Et d'autant plus qu'avec la mise en application de la réforme pénale, le soutien à l'administration pénitentiaire et les moyens alloués à la lutte contre le terrorisme, cet effort ne profite pas nécessairement au droit commun (*Le Figaro*, 22 /09/ 2015).

3.2. Modulations de la métaphore en contextes réfutatifs

L'autre cotexte fréquent est celui d'une concession suivie d'une réfutation : « Certes X mais Y ». Elle correspond à la nature dialogale de l'argumentation. L'EF peut être attendue dans les deux positions :

Concession libre	–	<u>Réfutation</u> _{EF}
<u>Concession</u> _{EF}	–	Réfutation libre

L'EF a-t-elle alors la même valeur ? Observons tour à tour les deux positions.

3.2.1. La métaphore dans la réfutation

Dans cette configuration, l'indicatif traduit ou trahit le degré de certitude, l'énoncé n'est jamais modalisé, l'assertion est toujours forte ; on notera en (15) l'adverbe focalisateur *vraiment*. Les énoncés correspondent à des raisonnements par autorité :

(15) [A= restaurer la cour de l'école maternelle en deux mois] Pour Max Passelaigue, le maire [...] « Nous pouvions éventuellement procéder à une simple restauration ; mais c'était vraiment **mettre un emplâtre sur une jambe de bois** » (*Le Maine Libre*, 05 /08/ 2015).

Au lieu d'être dans le corps de la réfutation, l'EF peut redire celle-ci : le texte (16) évoque le regroupement d'établissements hospitaliers et la tension qu'il engendre (A). Les cadres du Cham rassurent (A') avec pour contre-arguments (B) des services nouveaux. La citation correspond au paragraphe conclusif du texte : le député-maire concède à la mutualisation [1] mais réfute son mode opératoire [2] ; sa réfutation est fortement signifiée dans le discours citant (*quant à lui, fustige, en revanche*). L'EF (également en position conclusive absolue de texte) répète l'énoncé réfutatif précédent, surenchérit :

(16) Jean-Pierre Door, quant à lui, prend acte de la création de ces GHT car « c'est la loi ». Il en fustige en revanche les modalités : « [1] Si la mutualisation des achats, de l'informatisation, de la formation des personnels ne choque pas, [2] il est totalement aberrant de définir, aujourd'hui, un périmètre géographique et de reporter à une année le projet médical. [3] **On met la charrue avant les bœufs**. [...] Le Cham, malgré cette réforme, doit être un pôle de référence de l'est du Loiret » (*La République du Centre*, 19 /07/ 2016).

3.2.2. La concession est dite métaphoriquement

Concéder correspond à un souci d'objectivité ou d'objectivité apparente puisque dans un temps, on admet la position de l'autre :

(17a) [Titre] Conserverie JB Océane veut investir près de 2 M€ dans une usine à Concarneau. Le terrain est acheté depuis longtemps. Ne reste qu'à boucler le financement.

(17b) [1] Le terrain est acheté depuis 5 ans mais la nouvelle usine de la conserverie Jean Burel Océane se fait encore attendre. [2] « *J'ai un peu mis la charrue avant les bœufs* » concède Jean Burel, le directeur et fondateur de l'entreprise artisanale. [3] Mais le projet doit repartir. [4] Les plans sont prêts, le permis de construire a été accordé il y a un an et « il ne manque plus que le financement » (*Le Journal des entreprises*, 01 /07/ 2016).

Le titre (17a) est informatif ; il correspond au propos A, fait de deux réalités : un terrain disponible depuis 5 ans et la non construction de la conserverie. La première phrase du texte [1] les redit et les oppose, la contreproposition A' est développée en [3] et explicitée en [4] et dans la suite du texte (non reproduite ici). La concession [2] est signifiée lexicalement par le verbe de parole (*concède*) et prise en charge par le discours cité (guillemets). L'atténuation *un peu* minimise la portée de l'autocondamnation exprimée par le biais de l'EF et la concession est assumée par un discours d'expert (*le directeur et fondateur de l'entreprise artisanale*). Tout concourt à minimiser la critique potentiellement contenue dans l'EF.

Cette minoration de la valeur négative est récurrente dans cette fonction. Le texte où s'insère (18) relate la recherche d'un fossé gaulois dans le sous-sol de Bourges, la négation dans l'EF est euphémique et en atténue l'aspect hyperbolique. La réfutation n'est pas polémique mais constitue un simple élément de l'argumentation ; relevant d'une doxa partagée, la métaphore fait admettre la concession par le lecteur :

(18) *Ce n'est pas une aiguille dans une botte de foin*, mais ce n'est pas pour ça qu'il est aisé de le localiser (*Le Berry républicain*, 16 /07/ 2016).

Pourquoi cette différence nette ? Lorsque l'on réfute, on s'oppose à l'autre : dans ce cas, l'EF conserve son orientation axiologique négative, sa force polémique, mais quand, au contraire, l'on concède, on perd temporairement la « face » : l'EF est alors modalisée par divers processus minorants (inversée par une négation, distanciée par une comparaison, etc.). La même métaphore, selon sa fonction dans l'argumentation, voit sa forme (et donc sa force) varier. Le rôle fait la forme.

Les schèmes syntaxiques des cotextes sont relativement et formellement constants :

3.1. Relation équative. Éléments de jonction = ponctuation ou copule
juxtaposition d'un dire₂ montré et d'un dire₁ asserté / EF,
opposition d'un fait A et d'un commentaire négatif A' / EF.

3.2. Si EF est dans la concession, elle est modalisée.
Si EF est dans la réfutation, elle est forte.

Conclusion

La métaphore dont il est question ici est particulière par sa structuration interne et son épaisseur diachronique. Construite comme une figure d'opposition (le paradoxe), elle participe toujours dans l'argumentation au point de vue oppositif : elle radicalise le contre-discours A' ou la conclusion C et en même temps, par son dénoté pragmatique, elle s'insère pleinement dans l'isotopie des textes considérés. Ses potentialités identifiées au § 1 se réalisent de façon variée selon le contexte discursif : violence de l'image dans des structures équatives, qu'elles soient en titre (2.1) ou dans le texte (3.1), réfutation (3.2.1) *versus* « scénario » doxal amusant dans la pointe (2.3), EF modulée quand elle concède (3.2.2).

Paradoxe et argumentation ? L'EF est davantage perlocutoire que rationnelle ; comme moyen argumentatif, son rôle épistémique peut être discuté.

Des schèmes constructionnels se dégagent aussi bien au niveau macro (le texte) que méso (les cotextes). On peut se demander si nous n'aurions pas affaire à une manie journalistique française, la même analyse étant impossible avec les EF analogues italiennes.

Catherine Camugli Gallardo

MoDyCo UMR CNRS 7114 & Université de Paris Ouest Nanterre La Défense

Références bibliographiques

- ADAM, J.-M. (2001), *Les Textes. Types et prototypes*, Paris, Nathan.
- ANSCOMBRE, J.-C. et DUCROT, O. (1983), *L'Argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga.
- BIANCO, M. (1999), « Du *conchetto* à la pointe », in D. Boillet et A. Godard (éds), *Figures à l'italienne. Métaphores, équivoques et pointes dans la littérature maniériste et baroque*, Centre interuniversitaire de recherche sur la Renaissance italienne, n° 23, Université de Paris III Sorbonne Nouvelle, p. 275-289.
- BONHOMME, M. (1998), *Les Figures clés du discours*, Paris, Le Seuil.
- BONHOMME, M. (2005), *Pragmatique des figures du discours*, Paris, Champion.
- BONHOMME, M. (2015), « L'interaction entre figuralité et registres discursifs », in *Pratiques* [revue en ligne], n° 165-166. Disponible sur Internet : <<http://pratiques.revues.org/2391>>.
- CAMUGLI GALLARDO, C. (2008), « Donner de la confiture aux cochons. De l'humour dans certaines structures figées », in *Humoresques*, n° 27, p. 115-129.
- CAMUGLI GALLARDO, C. (2010), « Jusqu'où la syntaxe construit-elle le sens ? Réflexions autour d'une comparaison italien-français des locutions verbales figées », in *Langage*, n° 179-180, p. 243-258.
- CHARAUDEAU, P. (1992), *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette.
- CHARAUDEAU, P. et MAINGUENEAU, D. (éds) (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Le Seuil.
- CORMINBOEUF, G. (2015), « Le paradoxe comme stratégie raisonnable », in *Pratiques* [revue en ligne], n° 165-166. Disponible sur Internet : <<http://pratiques.revues.org/2538>>.
- CURTIUS, E. R. (1991), *La Littérature européenne et le Moyen Âge latin*, Paris, PUF.
- DUBOIS, J. ; EDELIN, F. ; KLINKENBERG, J.-M. ; MINGUET, P. ; PIRE, F. et TRINON, H. (1970), *Rhétorique générale*, Paris, Larousse.
- Ducrot, O. (1984), *Le Dire et le dit*, Paris, Éditions de Minuit.
- GARDES-TAMINE, J. (1996), *La Rhétorique*, Paris, Armand Colin.
- GROSS, M. (1982), « Une classification des phrases "figées" du français », in *Revue québécoise de linguistique*, vol. 11, n° 2, p. 151-185.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1980), *L'Énonciation*, Paris, Armand Colin.
- KLINKENBERG, J.-M. (2000), « L'argumentation dans la figure », in *Cahiers de praxématique*, n° 35, p. 59-86.
- KOREN, R. (2004), « Argumentation, enjeux et pratique de 'l'engagement neutre' : le cas de l'écriture de presse », in *Semen*, n° 17, p. 19-40.
- LANDHEER, R. (1996), « Le paradoxe : un mécanisme de bascule », in R. Landheer et P. J. Smith (éds), *Le Paradoxe en linguistique et en littérature*, Genève, Droz, p. 91-116.
- MAINGUENEAU, D. (2005), *Analyser les textes de communication*, Paris, Armand Colin.

- MOESCHLER, J. (1996), *Théorie pragmatique et pragmatique conversationnelle*, Paris, Armand Colin.
- MOLINIÉ, G. (1992), *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, PUF.
- MORTARA GARAVELLI, B. (1988), *Manuale di retorica*, Milan, Bompiani.
- PLANTIN, C. (1990), *Essai sur l'argumentation*, Paris, Kimé.
- PLANTIN, C. (1996), *L'Argumentation*, Paris, Le Seuil.
- PLANTIN, C. (2011), « Analogie et métaphore argumentative », in *A contrario*, n° 16 (2), p. 110-130.
- REY, A. et CHANTREAU, S. (1979), *Dictionnaire des expressions et locutions*, Paris, Les usuels du Robert.